

Le parcours adapté



Présentation du parcours

En cas de besoins spécifiques, le cursus au conservatoire peut-être adapté. Il n'y a pas de limite d'âge.

Ce parcours peut-être diplômant ou non et concerne l'ensemble des disciplines enseignées au conservatoire.

A qui s'adresse ce parcours ?

Le parcours adapté s'adresse aux élèves ayant des besoins spécifiques. Il peut concerner les élèves en situation de handicap ou les élèves porteurs de troubles des apprentissages. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la référente parcours adapté pour savoir si votre enfant ou vous pouvez en bénéficier.

Organisation du parcours

Le parcours étant adapté aux besoins spécifiques de l'élève, il n'y a pas de parcours type. Les adaptations sont réfléchies en concertation avec l'équipe pédagogique afin de trouver des solutions permettant à l'élève de suivre sa scolarité au conservatoire dans les meilleures conditions.

Demande de parcours adapté

Si vous souhaitez effectuer une demande de parcours adapté vous pouvez :

- cocher la case « parcours adapté » sur le formulaire d'inscription
- envoyer un mail à la référente parcours adapté : pauline.josselin@grand-cognac.fr

ou demander à la rencontrer via l'accueil du conservatoire

Un rendez-vous vous sera proposé pour échanger sur les besoins d'aménagement.

Suivi pédagogique

A chaque rentrée et en cours d'année si besoin, les adaptations peuvent être réévaluées. Ces modifications se font toujours en concertation avec l'élève et sa famille et l'équipe pédagogique.

Pour plus d'informations, contactez la référente parcours adapté : pauline.josselin@grand-cognac.fr

Conservatoire
de Grand Cognac
Musique ■ Art dramatique



Plus d'infos sur grand-cognac-conservatoire.fr ou sur  Conservatoire de Grand Cognac

